

I. PRESENTS et EXCUSES

Les enseignants : Mmes ROCHE, SOULAS, TRANCHANT, MM. GOSSAUME et HENNION.

Excusés : Mmes BURGUY, FEBVRE et MAILLOT

Les représentants de la municipalité :

Maire : M. MARIAN (excusé)

Adjoint aux affaires scolaires : M. GAUTHIER

Conseillère municipale : Mme ROY-BOUTELOUP

Les représentants des parents d'élèves : Titulaires : Mmes GARREAU, FOSSÉ, GRENECHE et Mr MORIN

Suppléants : Mr DREUMONT

D.D.E.N. : - poste non pourvu -

I.E.N. : Mme GOURIN (excusée)

ATSEM : Mme BRISSET

II. SUJETS ABORDES

1) Compte-rendu de l'exercice incendie.

En attente d'un créneau avec les pompiers. (PS : fait le 26 juin)

Sur le site « Godinière », l'alerte incendie est donnée par une corne de brume présente dans chaque salle. Pour le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) le système doit être différent pour éviter toutes confusions. Le déclenchement sur l'école du PPMS se fera par transmission orale.

Mr Hennion souhaite connaître comment la municipalité transmet une alerte de la préfecture sachant que la sirène n'est plus opérationnelle.

Mr Gauthier précise que la commune n'est pas classée en zone à risque et que les services de sécurité civile n'utilisent plus ce moyen d'alerte.

2) Mouvement des personnels. (Enseignants, intervenant musique, ATSEM).

Mme Soulas reprend à plein temps, Mme Maillot qui assurait le complément de service ne sera plus présente à l'école. Le reste de l'équipe reste inchangé.

Mme Gourin part à la retraite, l'inspecteur qui lui succèdera n'est pas encore nommé.

3) Effectifs et organisation des classes à la rentrée scolaire 2014.

| | | | |
|-------------|-------------------|--------------|-------------------|
| PS : | 19 | CP : | 10 |
| MS : | 18 | CE1 : | 18 |
| GS : | 14 | CE2 : | 13 |
| | | CM1 : | 17 |
| | | CM2 : | 14 |
| | Total : 51 | | Total : 72 |

soit 123 élèves (moyenne : 24,6 par classe)

Sous réserve de modifications dans les effectifs, la répartition envisagée par le conseil des Maîtres serait :

Classe 1 (Mme Roche) : 19 PS + 7 MS = 26

Classe 2 (Mme Soulas) : 11 MS + 14 GS = 25

Classe 3 (M. Gossaume) : 10 CP + 10 CE1 = 20

Classe 4 (Mme Tanchant) : 8 CE1 + 13 CE2 = 21

Classe 5 (M. Hennion, Mme Burguy) : 17 CM1 + 14 CM2 = 31

Monsieur Dreumont ajoute qu'une moyenne de 24,6 élèves par classe n'est pas du luxe et que la présence d'un enseignant supplémentaire (conformément au dispositif « plus de Maîtres que de classe ») serait loin d'être aberrant pour notre petite école rurale. Elle permettrait des dédoublements dans les classes, certains effectifs étant élevés.

5) Organisation de la semaine scolaire.

Le retour de l'enquête sur le mercredi proposée par la municipalité est le suivant :

- 65 familles ont répondu (ce qui correspond à 95 enfants).
- 32 enfants seraient concernés par la garderie le matin.
- 12 enfants seraient concernés par la garderie le midi.
- 19 enfants seraient concernés par la restauration sur Villeperdue.
- 10 enfants seraient concernés par la restauration et l'accueil de loisirs de Sainte Maure.

Le mercredi, la municipalité mettra en place la garderie du matin et les deux systèmes de restauration. La garderie du midi ne se justifie plus. Les parents inscriront leur(s) enfant(s) en mairie pour une restauration sur Villeperdue, à Sainte Maure pour le deuxième cas (transport + restauration + ALSH à Sainte Maure).

Attention : pour permettre la mise en place d'un ramassage intercommunal en autocar, l'horaire de sortie des classes le mercredi midi doit être avancé.

De plus, pour laisser le temps de la traversée aux parents qui ont des enfants scolarisés sur les deux sites, un décalage de 5 minutes est demandé.

Les nouveaux horaires seraient les suivants :

Site « Mairie » :

| | | |
|-----------------|-------------------|-------------|
| lundi | 8h55-11h55 | 13h35-15h55 |
| mardi | 8h55-11h55 | 13h35-15h55 |
| mercredi | 8h55-11h35 | - |
| jeudi | 8h55-11h55 | 13h35-15h55 |
| vendredi | 8h55-11h55 | 13h35-15h55 |

Site « Godinière » :

| | | |
|-----------------|-------------------|-------------|
| lundi | 9h00-12h00 | 13h40-16h00 |
| mardi | 9h00-12h00 | 13h40-16h00 |
| mercredi | 9h00-11h40 | - |
| jeudi | 9h00-12h00 | 13h40-16h00 |
| vendredi | 9h00-12h00 | 13h40-16h00 |

Les parents dont les enfants sont concernés par les Activités Pédagogiques Complémentaires (= APC) seront informés par les enseignants avant chaque début de période. Elles se dérouleront deux fois par semaine de 15h55 à 16h55 pour les maternelles et de 16h00 à 17h00 pour les élèves en élémentaire.

Conformément

- au décret 2013-77 du 24 janvier 2013,
- à la circulaire ministérielle 2013-019 du 4 février 2013,
- à la circulaire ministérielle 2013-038 du 13 mars 2013,
- à l'encart du bulletin officiel n°21 du 22 mai 2014 (en particulier l'Annexe 2, recommandation 4)
- à la note du DASEN du 29 mai 2013

les APC porteront sur l'aide aux élèves en difficulté et l'aide au travail personnel en groupes restreints.

La municipalité se dit disposée à mettre en place des TAP quand elle en aura les moyens. Les enseignants rappellent qu'ils souhaitent construire avec la municipalité un projet cohérent qui pourrait s'inscrire dans un Projet Educatif Territorial (BO n°12 du 21 mars 2013)

6) Sorties, animations et projets scolaires. (Bilan et projets pour l'école puis par classe)

Toutes les classes ont participé au projet « équitation » avec 6 séances de découverte à « la galopade » à Joué-lès-Tours. Les retours sont très largement positifs. Les enseignants tiennent à remercier chaleureusement les très nombreux parents qui ont accompagné les sorties et particulièrement pour les classes des plus petits pour un encadrement renforcé.

Les enseignants ont relayé l'opération « Lire c'est partir » en proposant un ensemble d'ouvrages de littérature jeunesse à 1€ le livre. Le conseil se réjouit du succès de cette diffusion avec plus de 400 ouvrages vendus.

classe 1 et 2 : Rencontre USEP des maternelles de la circonscription le 20 juin au château de Cangé sur le thème des « Lapinous ».

Classe 2 : Mardi 1^{er} juillet, présentation aux parents d'une saynète construite par les élèves.
Rencontre avec les CP (liaison GS/CP) la date est imminente.

Classe 3 : Sortie « Route de l'eau » offerte par la CCSMT le 16/05 avec les CE1 de la classe 4.

Classe 3 et 4 : Projection du film *Le cerf-Volant du bout du monde* de Roger Pigault, dans le cadre d'« Ecole et cinéma » le 14/04.
Les élèves ont présenté un spectacle le 15/04 (ombres chinoises et poèmes mis en musique).

Une journée « jeux de plein air » est prévue le jeudi 3 juillet au stade.

Classe 4 : 23/05 Permis piéton avec les gendarmes de Sainte-Maure.

Classe 5 : 26/05 cinéma « *L'Homme qui rétrécit* » de Jack Arnold, 1957, en anglais sous-titré et en noir et blanc ... et la magie du cinéma a parfaitement fonctionné.

27/05 Rencontres théâtrales OCCE à Notre Dame d'Oé.

03/06 Sortie vélo à Saché pour finaliser l'APER (Attestation de Première Education à la Route).

20/06 Journée au collège pour les CM2.

03/07 Présentation du « Journal de Grosse Patate » de D.Richard par les élèves (salle des Albizzias).

Réservez votre vendredi 27 juin pour la Fête de l'école (spectacle et kermesse)

7) Budgets.

Solde au 10/02/2014 : **6622,60 €**

| Dépenses | | Recettes | |
|--|----------------|--|----------------|
| - Retrait de liquide (vente de crêpes et livres) | 60,00 | - Vente de crêpes | 250,20 |
| - Dépenses de classe | 123,44 | - Vente des livres « Lire c'est partir » | 42,00 |
| - SNCF | 325,00 | - chèque APE | 2500,00 |
| - Ecole et cinéma (entrées) | 395,00 | | |
| - Photographe (calendriers) | 475,00 | | |
| - Frais de tenue de compte | 12,00 | | |
| TOTAL | 1390,44 | TOTAL | 2792,20 |

Solde au 16/06/2014 : **8024,36 €**

dépenses à venir :

- Projet équitation ... (environ 6700 €)
- frais de tenue de compte ... (environ 12 €)
- dépenses de classe
- sortie maternelle et classe 5 ... (environ 400 €)
- SACEM ... (environ 60 €)
- Achat de boudruche USEP ... (environ 20 €)

8) Travaux.

Les petits travaux de la classe 4 en attente depuis plusieurs mois devraient être réalisés prochainement (gaine cache-câble au sol pour le vidéoprojecteur, ouverture des vasistas côté jardin).

Pour des questions de sécurité sur le site « mairie », est évoqué un problème de verrouillage de la porte ainsi que la nécessité de balayer régulièrement le sable dans la cour.

Les enseignants souhaitent ardemment que soit envisagée la mise à disposition d'un photocopieur sur le site « mairie » à prendre sur le budget investissement de l'école.

Mr Gauthier informe le conseil du remplacement des menuiseries anciennes et de la peinture extérieure du réfectoire ainsi qu'un rafraîchissement des peintures de la salle originelle.

La séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance

Stéphanie Roche

Le Directeur



Stéphane Hennion

